



KICK-OFF MEETING DU 1er MARS 2021

Introduction par Jo De Cock, Administrateur général de l'INAMI

Monsieur le Ministre,

Mesdames et Messieurs,

Aujourd'hui est un jour crucial pour l'avenir de l'assurance maladie. Nous donnons le coup d'envoi à un processus dans lequel nous voulons construire un agenda pour l'avenir, dans la cocréation. De nombreux organismes et groupes de travail ont été invités à cette réunion pour vous informer sur le pourquoi et le comment de cette initiative.

Compte tenu des défis auxquels l'assurance maladie est confrontée, tels que l'organisation et le financement adéquats des soins, les changements démographiques - le vieillissement et la plus grande diversité de la population - les progrès technologiques, l'évolution des schémas de morbidité, il est nécessaire d'élaborer les orientations et les actions nécessaires qui devraient permettre d'apporter une réponse adéquate et concrète.

Au cours de la crise du Covid, il est apparu clairement que notre système de santé doit s'adapter et qu'une approche fondée sur le principe du "statu quo" n'apportera pas de solutions.

Depuis quelques années maintenant, l'INAMI réfléchit à une voie claire et transparente pour l'avenir. Je fais référence au document " « Balises pour l'avenir » " qui a été rédigé avec les parties prenantes du système d'assurance maladie à l'occasion des 50 ans de l'INAMI, mais aussi à l'exercice de scénario et de prospective qui a été lancé en 2018 avec le Tomorrow Lab of Living tomorrow et dont les résultats ont été soumis aux organes de l'INAMI pour un examen plus approfondi à partir de la mi-2020.

Dans le cadre de la préparation du budget 2021, le Comité de l'assurance a réitéré la nécessité d'une vision à long terme et d'un plan financier pluriannuel pour les soins, fondé sur des preuves scientifiques et des objectifs clairement définis en matière de soins de santé qui correspondent aux besoins réels des patients. En outre, la norme de croissance légale accrue du gouvernement doit permettre des initiatives de soins de santé en vue d'atteindre des objectifs prioritaires en matière de soins de santé qui conduisent à une valeur ajoutée concrète pour les patients.

C'est l'objectif du processus qui débute aujourd'hui et qui vise à soumettre au ministre en juin un rapport et, mieux encore, une proposition de plan d'action concret définissant un processus pluriannuel clair et aussi stable que possible.

Il est clair que parallèlement à ce processus, d'autres initiatives de réformes doivent être poursuivies, telles que la révision de la nomenclature et l'adaptation du financement des hôpitaux. La discussion sur un pacte avec l'industrie pharmaceutique et la technologie médicale doit également être menée pendant cette période.

Donc, un agenda chargé. L'objectif de cette soirée est de vous informer sur l'approche que nous entendons adopter en la matière. Mais avant de faire un zoom sur ce sujet, je voudrais tout d'abord donner la parole au Vice-Premier ministre et ministre des affaires sociales et de la santé publique, Frank Vandebroucke, pour qu'il nous expose sa vision, qu'il nous présente les termes de référence et qu'il formule ses attentes par rapport à ce projet que nous voulons, avec de nombreuses parties prenantes, mener à bien dans les mois à venir.

Je vous remercie.